

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – CIMENT FONDU

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Ciment Fondu
Autres moyens d'identification	Additif pour coulis de ciment, ciment aluminaté de calcium
Usage recommandé	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle seulement
Restrictions d'utilisation	Aucune connue
Identificateur du fournisseur	Multiurethanes Ltée. 5245 rue Creebank, Mississauga, ON L4W 1N3
Numéro de téléphone d'urgence	1-800-663-6633

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH Non classé

Mentions d'avertissement sur l'étiquette

Pictogrammes de danger



Mot indicateur Attention

Déclarations de danger Peut causer une irritation cutanée/oculaire.
Peut causer une irritation respiratoire.

Conseils de prudence Porter un équipement de protection approprié.
Éviter de respirer la poudre.
Se laver les mains et peau exposée après manipulation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau

avec du savon. Consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION : Emmener la personne à l'air frais. Consulter un médecin,

Autres dangers Non disponible

SECTION 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Dénomination chimique	N° CAS	Concentration	Noms courants/synonymes
Ciment d'aluminate de calcium	65997-16-2	>99%	Non disponible

Notes Non disponible

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et facile à faire. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, demander à la victime de se pencher en avant, en plaçant la tête entre les jambes, pour l'empêcher de respirer dans les vomissures. Ne jamais rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets (aigus ou retardés) Irritant léger pour les yeux et la peau.

**Soins médicaux
immédiats et traitements
particuliers**

Si exposé ou concerné, consulter un médecin.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**Agents extincteurs
appropriés**

Utiliser un moyen d'extinction approprié pour le feu environnant.

**Agents extincteurs
inappropriés**

Aucune information disponible

**Risques spécifiques
posés par le produit
chimique**

Ininflammable. Le produit n'est pas explosif. Pas de décomposition si utilisé et stocké selon les spécifications.

**Équipements de
protection spéciaux et
précautions spéciales
pour les pompiers**

Soyez prudent lorsque vous combattez un incendie chimique. Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les contenants exposés. Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT
ACCIDENTEL**

**Précautions
individuelles,
équipements de
protection et procédures
d'urgence**

Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux ou la peau. Utiliser des équipements de protection individuelle (ÉPI) appropriés. Évacuer la zone dangereuse. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. En cas de déversement ou de fuite, balayer le matériau. Évitez de créer une poussière excessive et minimiser la pénétration de liquides dans les conduites d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Méthodes de
confinement et de
nettoyage**

Éviter la génération de poussière pendant le nettoyage des déversements. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Un bon entretien est nécessaire pendant le stockage, le transfert, la manipulation et l'utilisation de ce produit pour éviter une accumulation excessive de poussière. Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité. Toujours laver les mains immédiatement après avoir manipulé ce produit.
Conditions pour un stockage sans risque	Conserver dans un endroit sec et frais. Protéger contre l'humidité.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle	Non disponible
Contrôles d'ingénierie appropriés	Assurer une ventilation adéquate, notamment dans les espaces confinés. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.
Mesures de protection individuelle	Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques. Des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les produits chimiques appropriées pour éviter le contact avec les yeux. Porter un vêtement de protection résistant aux produits chimiques appropriés. Utiliser un masque anti-poussière approuvé par le NIOSH dans des conditions poussiéreuses ou lorsque l'exposition peut dépasser les limites d'exposition professionnelle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Poudre gris foncée
Odeur	Aucune
Seuil d'odeur	Non applicable
pH	11 – 11,5

Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Aucunes dans des conditions normales.
Substances incompatibles	Aucunes dans des conditions normales.
Produits de décomposition dangereux	Comme dans tous les incendies, des vapeurs toxiques et nocives.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Non disponible
Données toxicologiques DL50 et CL50	Non disponible
Corrosion/irritation de la peau	Une irritation peut se produire
Lésions oculaires graves/irritation	Une irritation peut se produire
Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau	Une irritation peut se produire
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Tératogénicité	Non disponible
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	La poussière provenant de ce produit peut causer une irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non disponible
Risque d'aspiration	Non classé
Symptômes/lésions après inhalation	Une irritation peut se produire
Symptômes/lésions après contact avec la peau	Une irritation peut se produire
Symptômes/lésions après contact avec les yeux	Une irritation peut se produire
Symptômes/lésions après ingestion	Une irritation peut se produire
Symptômes chroniques	Non disponible

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Non disponible
Persistance et dégradabilité	Après hydratation (plusieurs heures ou plusieurs jours dans des conditions humides), le produit est stable dans le sol et dans l'eau, avec une mobilité négligeable de ses composants.
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible
Mobilité dans le sol	Non disponible
Autres effets nocifs	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Moyens d'élimination Ce produit doit toujours être éliminé en conformité avec les réglementations locales, provinciales, fédérales ou nationales. Les règlements en vigueur peuvent varier d'une région à l'autre. La responsabilité de la caractérisation des déchets et du respect des lois en vigueur incombe exclusivement au producteur des déchets.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Données réglementaires	N° UN	Désignation UN officielle pour le transport	Classe de danger pour le transport	Groupe d'emballage
Non réglementé	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Précautions spéciales Non applicable

Risques pour l'environnement Se reporter à la section 12.

Transport en vrac Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Statut OSHA Dangereux, irritant

Statut TSCA Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Quantité à déclarer CERCLA Non applicable pour une application typique.

SARA Titre III Section 302 Substance extrêmement dangereuse - Aucune.

SARA Titre III Section 311/312 Catégories de danger - Risque aiguë pour la santé, Risque chronique pour la santé.

SARA Titre III Section 313 Produits chimiques toxiques - Aucun

Statut RCRA Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si un matériau contenant le produit ou des dérivés du produit doit être classé comme étant un déchet dangereux.

Classification SIMDUT Classe D division 2 subdivision B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques.

Classification GNAMU 171

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision 24 novembre 2017